PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE MRC DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC DEMANDES DE MODIFICATION DE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Avis public est, par les présentes, donné :

QUE le conseil municipal sera saisi à sa séance régulière du 16 juin 2025 débutant à 19 h à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, des natures et des effets de deux demandes de modification de règlement de zonage:

> Zone Ra-5

Demande de modification de règlement de zonage afin de modifier le groupe d'usage « HABITATION » et autoriser la classe d'usage « MOYENNE DENSITÉ » pour permettre l'implantation d'une maison unifamiliale jumelée et bi-familiale isolée dans la zone Ra-5.

> Zone Ra-8

Demande de modification de règlement de zonage afin de modifier le groupe d'usage « HABITATION » et autoriser la classe d'usage « MOYENNE DENSITÉ » pour permettre l'implantation d'une maison unifamiliale jumelée et bi-familiale isolée dans la zone Ra-8.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention de la directrice générale, avant la tenue de la séance précitée à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0 ou par courriel à info@saintubalde.com.

Donné à Saint-Ubalde, ce 27 mai 2025.

uly Bedard

July Bédard

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'Office avoir publié le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Ubalde.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 27 mai 2025.

July Bédard

Directrice générale et greffière-trésorière

July Bédard